

ENQUÊTE SUR LES TROUPEAUX DE CROS GIBIERS DU NORD

Une commission nouvelle est chargée d'établir la possibilité d'exploiter profitablement les multitudes de caribous et de boeufs musqués

VASTE FERME A GIBIER

Une commission a été nommée récemment d'après les dispositions de la loi des enquêtes, chapitre 114 des Statuts refondus du Canada, pour faire une enquête sur les régions boréales du Canada, du point de vue de leurs ressources en viande et en laine. La commission se compose du Dr J. G. Rutherford, d'Ottawa, président, et de MM. J. S. McLean, gérant des abattoirs Harris; J. B. Harkin, commissaire des parcs nationaux, et Vilhyamur Stefansson, l'explorateur canadien. Aucun salaire ne sera payé à ses membres, qui seront cependant remboursés de leurs dépenses. La commission aura le droit de retenir les services des assistants qu'elle jugera utile de s'adjoindre, sujet à l'approbation du Gouverneur général en conseil. La commission devra faire rapport dans le plus bref délai possible sur la possibilité de mettre à exécution les propositions faites dans le mémoire ci-dessous; de plus, dans le cas où elle trouverait que les conditions justifiaient une intervention du gouvernement, elle est supposée offrir des recommandations précises sur les meilleures méthodes à suivre dans la nouvelle entreprise, ainsi qu'il est expliqué dans la "Gazette Agricole" de juillet.

LE MÉMOIRE.

"L'attention générale a été attirée en ces derniers temps sur les régions arctiques et sub-arctiques comme territoire à pâturage. On fait valoir que dans ces régions croît, en été, une végétation abondante capable de fournir une excellente nourriture, hiver et été, aux animaux herbivores. On évalue à un million de milles carrés le territoire à pâturage du nord du pays. Le climat, dans ces régions, est trop froid en hiver pour que les animaux domestiques ordinaires y puissent vivre, mais le renne et le boeuf musqué peuvent y paître d'un bout à l'autre de l'année. L'importance prise par l'élevage du renne en Laponie et en Sibérie et le

développement rapide des troupeaux de rennes en Alaska, semblent démontrer que des résultats semblables pourraient être obtenus dans les régions arctiques du Canada. A ce sujet on fait remarquer que de 20 à 30 millions de caribous fréquentent ces régions et que, biologiquement, ces animaux ne diffèrent guère du renne.

Vilhyamur Stefansson est convaincu que le boeuf musqué peut être facilement domestiqué et a recommandé que des mesures soient prises pour développer les troupeaux pour des fins commerciales.

"Le développement de vastes troupeaux de rennes et de boeufs musqués représenterait une addition importante à la production de la viande de boucherie en ce pays.

"La valeur comestible de la viande de renne et son excellente saveur sont bien connues. Quant à la chair du boeuf musqué. M. Stefansson affirme qu'il est impossible de la distinguer au goût, de la viande de boeuf.

"Dans toutes les parties du monde les régions à pâturage sont sans cesse réduites par l'envahissement des surfaces cultivées et, par suite, la rareté de la viande de boucherie et de la laine se fait sentir de plus en plus.

"Les régions arctiques et sub-arctiques du Canada sont situées trop au nord pour jamais être mises en culture, elles peuvent donc être considérées comme un territoire à pâturages permanents.

"A cause des considérations ci-dessus, le ministre considère qu'il y a de bonnes raisons d'espérer que le nord du Canada pourrait devenir une région productrice de viande et de laine, et qu'une commission devrait être nommée dans le but de faire une enquête approfondie sur ce sujet, en se plaçant au double point de vue national et commercial; cette commission devra de plus faire rapport du résultat de ses recherches."

L'USAGE DES PETITS DÉCHETS DANS LES USINES OU L'ON TRAVAILLE LE BOIS

Comment les industries utilisent les bouts et les découpures de bois pour en faire différents produits mercantiles

PLUSIEURS PETITS ARTICLES

Un bulletin au sujet des industries faisant usage du bois dans l'Ontario indique que les manufacturiers de produits provenant de la distillation du bois, tels que l'alcool méthylique, l'acide acétique, la térébenthine et le charbon de bois, peuvent faire leur profit des petits déchets de bois qui sont ordinairement brûlés dans les fournaies des manufactures. Voici comment les manufacturiers utilisent les déchets de bois provenant de leurs industries:

Plusieurs manufacturiers ont fait rapport qu'ils ont utilisé leurs petits morceaux de bois, bouts de planches, découpures, etc., de différentes manières autrement que pour du combustible.

Les petits morceaux de bois sont d'abord triés et sciés de nouveau, et utilisés dans la manufacture pour des parties des produits de la manufacture. Le reste est vendu à d'autres industries si un marché peut être trouvé, ou est employé sur les lieux pour la fabrication de petits articles. L'utilisation est rarement poussée plus loin, quoique plusieurs manufactures emballent leurs rognures et leur sciure de bois et les vendent pour de la literie, et pour la fabrication de matières fibreuses et de pulpe, ainsi que pour la conservation des viandes. Les manufactures de portes et de châssis vendent ou utilisent leurs petits bouts de découpures pour la fabrication de boîtes pour les pommes, le poisson, etc., des accessoires de salle de bain, des paniers, des bobines, des blocs à brosse, des moules à beurre, des goujons, des bois pour les pièces d'artifice, des planches pour des tableaux à jeux, des chevilles à isolateurs, des échelons, des blocs à allumettes, des nouveautés, des brochettes, des fuseaux, des rouleaux, des fiches, des articles en bois. Les manufacturiers emballent leur sciure de bois ordinaire et la ven-

dent aux bouchers pour recouvrir des planchers, aux manufacturiers de nouveautés de composition, et aux manufacturiers de vis pour nettoyer les vis. Ils vendent leurs rognures de bois pour la literie, pour l'empaquetage et pour sécher des terrains humides. La sciure de noyer d'Amérique et d'autres bois durs est vendue pour fumer les viandes. Les petits morceaux de rebut sont vendus pour faire du bois de pulpe broyé, du bois fibreux pour le plâtrage, et comme remplaçant du gravois dans les masses en béton.

Les manufactures de meubles utilisent les déchets pour la fabrication de boîtes, des dos de brosse, des caisses à claire-voie, des écritoirs, des guéridons à jardinière, des paniers à rebuts, des rosettes, des tabourets et des jouets, et emploient les coupures de chêne et d'acajou pour des sculptures.

Les firmes qui s'occupent de la construction de bateaux et de navires rapportent qu'ils font usage de leurs déchets dans la fabrication de boîtes, de blocs à bouilloires, de caisses à claire-voie, des échelons, des piquets, des bouchons, des pieux d'arpenteurs, des défenses, des skis, des toboggans, des piquets de tente, des coins et des baculs. Ils ont vendu des rognures et de la sciure de bois pour de la literie.

Les manufacturiers de voitures et d'accessoires de voitures utilisent leurs déchets principalement dans la fabrication de manches pour de petits outils tels que ciseaux, limes, marteaux ou de vrilles, ainsi que dans la fabrication de goujons, des carreaux de meubles, des échelons, des manches de pompe et des brouettes. Ces manufacturiers qui emploient une grande quantité de noyer d'Amérique devraient pouvoir vendre leur sciure de bois à des propriétaires de salaisons qui préfèrent la sciure du noyer pour fumer les jambons et le bacon.

Des manufacturiers d'instruments agricoles ont aussi une excellente occasion de fabriquer des manches d'outils, ce dont plusieurs profitent en se servant du noyer d'Amérique et du hêtre. Ils utilisent aussi les déchets dans la fabrication de parties de machines à laver et vendent la sciure de bois pour du mélange de béton.

Les manufacturiers de boîtes et de caisses à claire-voie emploient presque tout leur matériel et il y a en conséquence très peu de déchets. Ils utilisent les bouts de billes de bois franc pour faire des blocs à viande et fabriquent des petits manches et des moules, et vendent leurs rognures de bois pour de la literie.

Les manufacturiers de garnitures de magasins et de bureaux fabriquent des lampes pour des pavillons de chemins de fer et utilisent le bois blanc dans la fabrication de boîtes à malle.

Les fondeurs et les manufacturiers de machines lourdes utilisent leurs déchets dans la fabrication de boîtes à batteries, des défenses, des caisses à claire-voie, des poulies et de petites parties de moules, et vendent les rognures de bois pour de la literie.

AUGMENTATION EN JUN DES COLONS VENUS DES E.-U.

Durant le mois de juin, 2,029 personnes des Etats-Unis sont venues s'établir au Canada. Ces colons avaient \$1,214,050 en argent et \$110,646 en effets. Durant le même mois l'an dernier, il était venu 1,527 personnes avec \$804,609 en argent et \$100,024 en effets. Nationalités: Britanniques, 72; Canadiens, 87; Américains, 1,665; Russes, 15; Scandinaves, 148; autres, 42.

Occupations: cultivateurs, 661; garçons de fermes et hommes de peine, 151; machinistes, 92; cheminots, 57; commis, 56; domestiques, 34; mineurs, 9; professionnels, 53; femmes et enfants, 817; non classifiés, 99.

D'après le rapport annuel du département des Chemins de fer, le transport de passagers, fret, messageries, malles, etc., sur les voies ferrées et les vaisseaux du gouvernement, s'est élevé à \$23,468,998.89 en 1916-1917, et à \$27,176,518.58 en 1917-1918, soit une augmentation de \$3,707,519.59.

SOUSSIONS POUR TRAVAUX À HALIFAX

Des soumissions cachetées sous enveloppes séparées, adressées au soussigné, et portant à l'endos soit, suivant le cas: "Soumission pour manufacture orthopédique, hôpital militaire Bellevue, Halifax, N.-E.", ou bien: "Garage, hôpital militaire Bellevue, Halifax", seront reçues jusqu'à midi, le 12 août 1919, pour la construction d'une manufacture orthopédique et d'un garage, à l'hôpital militaire Bellevue, Halifax, N.-E.

Les plans et spécifications peuvent être vus, aux bureaux suivants, d'où également, des formules de soumission peuvent être obtenues: Bureau du chef architecte, département des Travaux publics, Ottawa; le surintendant des hôpitaux militaires, Halifax; le surintendant des édifices fédéraux, Halifax, et l'inspecteur des édifices fédéraux, au bureau de poste, à Montréal.

Aucune soumission ne sera considérée qui ne sera pas faite sur des formules fournies par le département et conformément aux indications données sur ces formules.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté par une banque incorporée, ce chèque payable à l'ordre du ministre des Travaux publics, doit être pour un montant égal à 10 pour 100 du chiffre de la soumission. Des obligations des emprunts de guerre du Canada seront aussi acceptées comme garantie, avec un chèque accepté pour compléter le montant, s'il y a lieu.

Soumissions pour travaux à Regina

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant à l'endos: "Soumission pour pavage d'une ruelle adjacente à l'édifice du bureau de poste, Regina, Sask.", seront reçues jusqu'à midi, lundi, le 18 août 1919, pour le pavage d'une ruelle attenant au bureau de poste de Regina, Sask.

Les plans et spécifications peuvent être vus au bureau du chef architecte, département des Travaux publics, Ottawa; chez le greffier des travaux publics, à Regina et chez l'architecte résidant à Winnipeg, Man., 802 édifice Lindsay.

Aucune soumission ne sera considérée qui ne sera pas faite sur les formules fournies par le gouvernement et conformément aux indications qui y sont données.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté par une banque incorporée. Le chèque doit être payable à l'ordre du département des Travaux publics et pour une somme égale à 10 pour 100 du montant de la soumission. Des obligations des emprunts de guerre du Dominion seront aussi acceptées comme garantie, avec s'il y a lieu, un chèque accepté pour compléter le montant.

Par ordre,

R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 25 juillet 1919.

VENTE D'OUTILLAGE POUR LES ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant en suscription: "Soumission pour achat d'outillage", seront reçues jusqu'à midi, lundi, le 18 août 1919, pour l'achat d'outillage d'entrepreneurs.

On pourra consulter des formules contenant la description de l'outillage et les conditions de la vente et se procurer des formules de soumission aux endroits suivants: aux bureaux des ingénieurs de district, édifice Equity, Toronto, Ont., édifice Shaughnessy, Montréal, P.Q., édifice du bureau de poste, Québec, P.Q., vieux bureau de poste, St-Jean, N.-B., édifice de la douane, Halifax, N.-B., et au ministère des Travaux publics. On pourra visiter l'outillage qui se trouve dans la rivière Saint-Charles et dans les hangars, près du pont du C.N.R., au-dessus de la rivière Saint-Charles, à Québec.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque à charte, payable à l'ordre du ministre des Travaux publics, égal à dix pour cent (10%) du montant de la soumission. Ce chèque sera confisqué si les soumissionnaires refusent de compléter l'achat.

Par ordre,

R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 31 juillet 1919.